

# Conscience des troubles et qualité de vie chez les patients souffrant de troubles psychotiques

**Porteur du programme :** CHRU Brest (site de Bohars)



**Public concerné :** Le programme s'adresse à des patients majeurs souffrant de pathologies psychotiques et troubles apparentés.

**Territoire concerné :** TS1 (Brest, Carhaix, Morlaix)

## **Comment adresser son patient :**

**Par téléphone au secrétariat : 02.98.01.51.09 ou**

**par Mail : [etp.psy@chu-brest.fr](mailto:etp.psy@chu-brest.fr)**

**Objectifs :** Le programme vise à soutenir le patient dans sa connaissance de la maladie et de ses conséquences, dans la gestion du quotidien, des droits, du traitement et des possibles situations de rechute, afin d'améliorer son autonomie et sa qualité de vie.

## **Parcours du patient au sein du programme :**

ETP à la demande du patient ou sur proposition  
du Médecin référent du patient (psychiatre ou généraliste), IDE référent

### **Bilan éducatif partagé (BEP) réalisé par un intervenant de l'équipe ETP**

- Recueil du consentement éclairé du patient
- Définition des objectifs et du parcours éducatif
- Envoi d'un courrier d'information au médecin traitant avec accord du patient

### **Séances Individuelles et/ou Collectives**

#### **Grands thèmes abordés :**

##### **Conscience des troubles psychotiques**

- L'identification et gestion des différents symptômes
- Le repérage des signes des rechutes et des situations à risque
- La connaissance et l'exercice de mes droits
- Les intérêts du traitement

##### **Sport et alimentation**

- Les différents types d'aliments, équilibre alimentaire, plaisir de manger, pratique (l'atelier cuisine)
- Le budget
- Les bienfaits de l'activité physique adaptée

Education thérapeutique  
pour les aidants  
familiaux et amicaux  
1 fois/an

Equipe Educative  
Médecins psychiatres,  
Cadre de santé, IDE,  
Diététiciennes, Assistant  
de service social.

### **Bilan de suivi**

- Evaluation de l'acquisition et/ou du renforcement des compétences
- Si besoin, définition de nouveaux objectifs
- Envoi d'un compte rendu au médecin référent